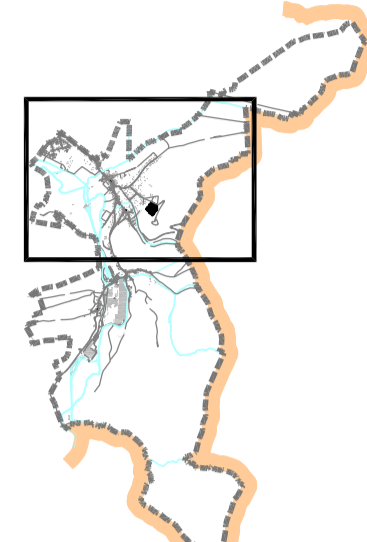


# PLAN LOCAL D'URBANISME

Document graphique du Règlement

"Fromelenne"

Echelle 1 / 2.000 ème



Vu pour être annexé à l'arrêté municipal du soussigné à l'initiative publique le projet de règlement général du Plan Local d'Urbanisme.

Cachez de la Maire et signature de la Maire :  
 Pascal DELAUX

Document Initial approuvé le : 20.05.1988



Révisé le :	Modifié le :	Mis à jour le :

Sources : - Report des courbes de niveaux à partir du Scan25  
 - Digitalisation des planches cadastrales du territoire communal à partir des planches fournies par la commune

## LÉGENDE

	Limite de Commune		Courbes de niveaux
	Frontière Belge		Emplacement réservé
	Limite de zone		Espace boisé classé
	Limite de secteur		Cours d'eau
	Cours d'eau		Zone inondable à risque
	Zone inondable à risque		Zone humide (cristère visuel)
	Zone humide (cristère visuel)		Périmètre de captage AEP
	Périmètre de captage AEP		

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES


	Cours d'eau		Zone inondable à risque
	Zone inondable à risque		Zone humide (cristère visuel)
	Zone humide (cristère visuel)		Périmètre de captage AEP

## EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N° DE LA RÉSERVE	DÉSIGNATION	BÉNÉFICIAIRE	SUPERFICIE APPROXIMÉE
1	Desserte du "Domaine du Habbé"	Commune de Fromelenne	325 m²
2	Desserte de la zone 1AU "Devant Niche"	Commune de Fromelenne	605 m²
3	Desserte de la zone 1AU "Les Auges"	Commune de Fromelenne	465 m²
4	Desserte de la zone 1AU "Le Niche"	Commune de Fromelenne	420 m²
5	Elargissement à 8,00m de la rue de Dion	Commune de Fromelenne	30 m²

## RAPPEL DÉNOMINATION DES ZONES

<b>Zones urbaines</b>	
<b>UA</b>	Zone Urbaine mixte (Carte ancienne)
<b>UB</b>	Zone Urbaine mixte (extensions périphériques existantes et futures)
<b>UZ</b>	Zone Urbaine à vocation spécifique d'activités (industrie, artisanat, services, etc.)
<b>Zones à urbaniser</b>	
<b>1AU</b>	Zone à urbaniser à vocation d'habitat (à court terme)
<b>2AU</b>	Zone à urbaniser à vocation d'habitat (à long terme)
<b>Zones agricoles et zones naturelles</b>	
<b>A</b>	Zone Agricole
<b>N</b>	Zone naturelle et forestière



BELGIQUE

COMMUNE DE RANCENNES

